



### Objet : Campagne d'adhésion 2015.

Cannes, le 23 février 2015

Madame, Monsieur, Cher(e) locataire, Cher(e) adhérent(e),

Comme vous le savez, notre association à rayonnement intercommunal agit dans l'intérêt des locataires sur le bassin Cannois. En 2014, c'est près de 925 actions (conseils, interventions, visite de terrains, aménagements pour les personnes âgées et/ou handicapés, rendez-vous individuel, etc...) que l'AIGIL a entreprise auprès de l'office public de l'habitat et des partenaires publics avec qui nous travaillons depuis 1996 dans **un seul but : l'intérêt général.**

Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de mon Vice-Président David BAYLE, administrateur élu à l'Office Public de l'Habitat vous représentant, il est un des acteurs essentiels de ces résultats obtenus.

**2014** aura été une année où **55% de nos sollicitations** et nos propositions auront été reprises et **réalisées par l'office et les partenaires publics** avec qui nous travaillons dans un esprit constructif.

Au-delà des interventions pour améliorer la qualité de vie au quotidien, l'AIGIL a porté, défendu ou soutenu en 2014 un certains nombres de projets :

Ces projets ont vu le jour en 2014 et devraient aboutir en **2015**:

- La finalisation de la réhabilitation du Savannah (entrées et sols) à Cannes ;
- La réhabilitation énergétique pour la résidence « Muriers Nord » à la Bocca ;
- Le remplacement des ouvrants (fenêtres et portes fenêtres) pour la résidence des Rois Mages à Cannes ;
- la résidentialisation de la colline de l'Esterel à la Bocca trop longtemps oubliée depuis ces 10 dernières années ;
- le début d'une réflexion en partenariat avec le Maire de Cannes et l'Office pour développer une solution de sécurisation par le biais de la vidéo protection ;
- la reprise des verrières au « Rocher » au Cannet ;
- la réhabilitation du Jacarandas à Cannes ;
- l'étanchéité de la toiture et sécurisation du Palmier à Cannes ;
- la pose par le bailleur des détecteurs de fumée dans tous les logements.
- le remplacement des fenêtres, portes fenêtres et volets au Palmier à Cannes

On espère pouvoir, en 2015, obtenir aussi le remplacement des ouvrants (fenêtres et portes fenêtres) pour la résidence du piccolo qui en a bien besoin ou encore le remplacement de chaudières sur certaines résidences.

D'autres interventions plus bénignes mais tout aussi importante pour la qualité de vie ont également été traitées par notre association.



L'AIGIL a souhaité continuer en 2015 de soutenir son projet « phare » : un plan « éco énergie » pour l'éclairage des parties communes avec l'expérimentation des LED et la suppression de certains éclairages inutiles trop consommateur d'énergie.

Une sensibilisation des locataires à l'utilisation et aux blocages de minuterie qui augmente les consommations d'énergie et donc les charges locatives.

Il faudra attendre une année pour récolter les fruits de ce plan « éco énergie ».

L'AIGIL entend poursuivre toutes ces actions au service des locataires avec comme thème choisie : La sécurité, l'économie d'énergie et le stationnement.

Nous veillerons encore cette année aux contrôles des charges imputables aux locataires qui permettent une maîtrise de ces dernières. A cet effet, je tiens à remercier l'implication de vos délégués AIGIL au sein de votre résidence que je profite de remercier pour leurs investissements bénévoles.

Ces dernières années, vous aviez bien voulu, pour une partie d'entre vous, adhérer à notre association. Votre adhésion avait été pour nous un signe de reconnaissance du travail accompli et de la confiance que vous nous faisiez à gérer aux mieux vos intérêts de locataires. C'est pourquoi nous vous proposons de renouveler ou tout simplement **d'adhérer à notre association, à notre démarche.**

**La cotisation annuelle reste à 10 euros**, une décision que j'ai voulu maintenir **depuis 2001** pour permettre à tous de pouvoir adhérer et obtenir un grand nombre de soutien de locataires qui fait aujourd'hui notre force avec nos 390 adhérents.

Vous trouverez donc ci-joint un bulletin d'adhésion à retourner avec son règlement soit dans la boîte aux lettres de votre délégué de résidence, soit par la poste à :

**AIGIL, résidence Savannah, entrée C, 1 avenue du camp long, 06400 CANNES**

Je vous remercie de tout l'intérêt que vous portez à l'AIGIL et je reste à votre écoute.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) locataire, Cher(e) adhérent à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Le Président de l'AIGIL :**

**Henri BAYLE**

### BULLETIN D'ADHESION

(un reçu avec votre carte d'adhérent vous sera systématiquement envoyé)

Monsieur     Madame    Nom : \_\_\_\_\_    Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_    Entrée : \_\_\_\_\_    Résidence : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_    Code postal : \_\_\_\_\_    Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Je souhaite adhérer pour la somme de 10 € (dix euros) à l'AIGIL (chèque à l'ordre de : AIGIL)**

Signature de l'adhérent :

Fait à \_\_\_\_\_    Le .....